

Séance ordinaire du 2 avril 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce deuxième jour du mois d'avril deux mille douze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Assistent à la séance : Guy Renaud, directeur général adjoint – développement viable, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

---

**CV-2012-02-81**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 avril 2012, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires suivantes prévues aux points 5.6, 15.6, 16.6, 16.9 et 18.2 intitulées :

« **Ressources humaines**

Dénomination des unités administratives de la Ville

Réf. : RH-2012-015

**Urbanisme et arrondissements**

Dépôt du rapport de suivi des actions et des activités 2011 ainsi que du plan d'action 2012 de la table agro-urbaine

Réf. : URBA-2012-024 et URBA-2012-024-C-1

**Développement**

Acquisition du lot 2 434 491 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

Réf. : DEV-2012-048

**Développement**

Option d'achat du lot 2 434 517 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

Réf. : DEV-2012-077 et DEV-2012-077-C-1

**Avis de motion**

Avis de motion du Règlement décrétant un emprunt pour des honoraires professionnels et l'acquisition d'immeubles dans le cadre de la revitalisation du secteur de la Traverse de Lévis

Réf. : DEV-2012-066 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Ressources humaines**

Lettre d'entente à intervenir avec une employée

Réf. : RH-2012-049

**Environnement et infrastructures**

Attribution du contrat pour la fourniture d'un balai de rue sur camion, disposition d'un véhicule et affectation du fruit de la vente

Réf. : EI-EM-2012-009 et EI-EM-2012-009-C-1

**Développement**

Demande relative à la contribution à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, acquisition des lots 5 004 622 et autres du cadastre du Québec et engagement de la Ville

Réf. : DEV-2012-076 »

Adoptée à l'unanimité

**CV-2012-02-82**

**Période de questions**

Environ 25 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

**CV-2012-02-83****Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2012 et de la séance extraordinaire du 26 mars 2012**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 19 mars 2012 et de la séance extraordinaire du 26 mars 2012.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-02-84****Décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition d'immeubles autorisant la démolition du bâtiment situé au 35-37, côte du Passage (secteur Lévis)**

Réf. : [AGR-2012-003](#), [AGR-2012-006](#) et [URBA-PSU-2012-005](#)

ATTENDU la décision du comité de démolition d'immeubles autorisant la démolition du bâtiment situé au 35-37, côte du Passage (secteur Lévis), rendue le 15 novembre 2011 ;

ATTENDU l'audition tenue par le conseil de la Ville le 21 février 2012 dans le cadre de l'appel de cette décision ;

ATTENDU les délibérations tenues par les membres du conseil de la Ville à la suite de cette audition ;

ATTENDU le bien-fondé des motifs qui sous-tendent la décision du comité de démolition d'immeubles ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

De confirmer la décision du comité de démolition d'immeubles rendue le 15 novembre 2011 autorisant la démolition du bâtiment situé au 35-37, côte du Passage (secteur Lévis), pour les mêmes motifs et aux mêmes conditions invoquées au soutien de la décision de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-02-85****Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 13, 19 et 20 mars 2012**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 13, 19 et 20 mars 2012 est déposé.

---

**CV-2012-02-86**

**Titularisation de la chef du Service du développement commercial, du tourisme et de la promotion**

Réf. : [RH-2012-037](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De titulariser Sonia Corriveau au poste régulier à temps complet de chef du Service du développement commercial, du tourisme et de la promotion.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-02-87**

**Modification de la résolution CV-2012-01-97 « Création d'un poste de conseillère ou conseiller en évaluation au Service de l'évaluation »**

Réf. : [RH-2012-038](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De modifier la résolution CV-2012-01-97 « Création d'un poste de conseillère ou conseiller en évaluation au Service de l'évaluation » par le remplacement du mot « finances » par le mot « évaluation ».

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-02-88**

**Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels d'une personne professionnelle spécialisée en négociation de conventions collectives**

Réf. : [RH-2012-036](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels d'une personne spécialisée en négociation de conventions collectives au montant maximal de 250 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-02-89**

**Embauche du chef du Service des équipements motorisés**

Réf. : [RH-2012-039](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'embaucher Alain Vallée au poste régulier à temps complet de chef du Service des équipements motorisés, au salaire de la classe 6, échelon 6, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail du personnel cadre.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-02-90**

##### **Fin du lien d'emploi d'un employé**

Réf. : [RH-2012-047](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De mettre fin au lien d'emploi d'un employé, et ce, pour les motifs invoqués à la fiche de prise de décision RH-2012-047.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-02-91**

##### **Dépôt du rapport de suivi du plan d'action 2011 et du plan d'action 2012 de comités et commissions de la Ville**

Réf. : [DG-2012-042](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De prendre acte du rapport de suivi du plan d'action 2011 ainsi que du plan d'action 2012 de certains comités et commissions de la Ville indiqués à la fiche de prise de décision DG-2012-042, déposés à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-02-92**

##### **Aide financière à La société Alzheimer Chaudière-Appalaches**

Réf. : [DG-2012-040](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ à La société Alzheimer Chaudière-Appalaches pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-02-93****Autorisation à un conseiller aux fins de sa participation au forum organisé par la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel**Réf. : [DG-2012-045](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard à participer au forum organisé par la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel qui aura lieu le 11 avril 2012 à Saint-Augustin-de-Desmaures, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-02-94****Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités**Réf. : [DG-2012-048](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adhérer à la Fédération canadienne des municipalités pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-02-95****Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Regroupement des associations de personnes handicapées région Chaudière-Appalaches**Réf. : [DG-2012-051](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Janet Jones, Dominique Maranda et Robert Maranda, à participer à l'activité organisée au bénéfice de Regroupement des associations de personnes handicapées région Chaudière-Appalaches qui aura lieu le 2 juin 2012 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-02-96****Dépôt du plan d'action 2012 du comité de vigilance pour l'incinérateur**Réf. : [DG-2012-052](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De prendre acte du plan d'action 2012 du comité de vigilance pour l'incinérateur, déposé à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-02-97**

**Autorisation à présenter la programmation finale des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec**

Réf. : [EI-GEN-2012-023](#) et [EI-GEN-2012-023-C-1-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De réitérer la demande de subvention formulée auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à l'égard de la programmation finale de travaux telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-023-C-1-R-1, et ce, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-02-98**

**Modification du contrat pour la reconstruction de la côte du Passage (secteur Lévis) et la pose d'une conduite d'eau brute (lot 4B)**

Réf. : [EI-GEN-2012-007](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De modifier le contrat pour la reconstruction de la côte du Passage (secteur Lévis) et la pose d'une conduite d'eau brute (lot 4B) attribué par la résolution CV-2010-08-85, conformément aux avis de changement apparaissant à la liste jointe en annexe 1 à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-007, excluant les décomptes 4 et 5 ayant déjà fait l'objet d'une résolution du conseil de la Ville, compte tenu que ces modifications constituent des accessoires à ce contrat et n'en changent pas la nature, pour les motifs énoncés à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-02-99**

**Crédits additionnels pour le versement d'une aide financière à la Coopérative forêt d'Arden**

Réf. : [EI-MR-2012-008](#) et [EI-MR-2012-008-C-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accorder des crédits additionnels au montant de 35 500 \$ provenant du poste de revenu indiqué en annexe à la fiche de prise de décision EI-MR-2012-008-C-1 au poste de dépenses indiqué à celle-ci, et ce, pour financer le versement d'une aide financière à la Coopérative forêt d'Arden pour la réalisation du projet *Bourse Scol'ERE*.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-00**

**Modification de la résolution CV-2012-00-66 « Financement de la dépense relative à la caractérisation environnementale du lot 3 891 627 du cadastre du Québec (1365, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) et demande de subvention au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du programme ClimatSol »**

Réf. : [EI-2012-020](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De modifier la résolution CV-2012-00-66 « Financement de la dépense relative à la caractérisation environnementale du lot 3 891 627 du cadastre du Québec (1365, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) et demande de subvention au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du programme ClimatSol » par le remplacement des mots « à la caractérisation environnementale du lot 3 891 627 du cadastre du Québec (phases I et II) » par les mots « aux études de caractérisation environnementale du lot 3 891 627 du cadastre du Québec et la gestion du réservoir d'huiles usées conformément au *Règlement sur les matières dangereuses* ».

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-01**

**Financement de la dépense relative à la réparation des véhicules de la Direction du service de la sécurité incendie**

Réf. : [EI-EM-2012-011-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Serge Côté

Pour financer la dépense relative à la réparation de véhicules de la Direction du service de la sécurité incendie, d'affecter un montant de 30 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de trois ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2013 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

---



**CV-2012-03-02****Attribution du contrat pour la fourniture d'un camion avec caisse fourgon**Réf. : [EI-EM-2012-012](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'un camion avec caisse fourgon (appel d'offres 2012-50-14) à Camions international élite ltée, au prix de 154 900 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-03-03****Ententes à intervenir avec Hydro-Québec concernant l'aménagement d'une ligne de distribution souterraine dans le cadre du projet de développement domiciliaire Seigneurie du golf (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville, phases 4, 5A et 5B)**Réf. : [EI-GEN-2012-048](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De conclure l'entente à intervenir avec Hydro-Québec pour la mise en place d'une ligne de distribution souterraine sur les lots 4 687 568 à 4 687 594, 4 687 596 à 4 687 608 et 4 826 426 du cadastre du Québec dans le cadre de la phase 4 du projet de développement domiciliaire Seigneurie du golf (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-048 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

De conclure l'entente à intervenir avec Hydro-Québec pour la mise en place d'une ligne de distribution souterraine sur les lots 4 955 906 à 4 955 928 et 4 955 955 à 4 955 977 du cadastre du Québec dans le cadre de la phase 5A du projet de développement domiciliaire Seigneurie du golf (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

De conclure l'entente à intervenir avec Hydro-Québec pour la mise en place d'une ligne de distribution souterraine sur les lots 4 955 929 à 4 955 954 et 4 955 978 à 4 955 984 du cadastre du Québec dans le cadre de la phase 5B du projet de développement domiciliaire Seigneurie du golf (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-03-04****Attribution du contrat pour la réfection de la bibliothèque Pierre-Georges-Roy et décret des travaux**Réf. : [EI-GEN-2012-052](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'attribuer le contrat pour le projet de réfection de la bibliothèque Pierre-Georges-Roy (appel d'offres 2012-50-10) à Maçonnerie dynamique ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 749 111 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

De décréter ces travaux, lesquels étant déjà financés.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-03-05**

##### **Dépôt du plan d'action 2012 de la commission consultative de la culture**

Réf. : [DVC-ART-2012-007](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De prendre acte du plan d'action 2012 de la commission consultative de la culture, déposé à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-03-06**

##### **Financement de la dépense relative aux travaux de réfection des terrains de balle et sportifs du territoire**

Réf. : [DVC-EQR-2012-003](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

Pour financer la dépense relative aux travaux de réfection des terrains de balle et sportifs (projets 1 à 11 inclusivement), d'affecter un montant de 200 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2013 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-03-07**

##### **Aide financière à des organismes de la communauté**

Réf. : [DVC-SOC-2012-008](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière

indiquée, suivant le scénario 2 proposé à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2012-008 et selon les modalités de versements prévus en annexe 1 à cette fiche de prise de décision, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Le groupe Déziel inc.	9 256 \$
• Groupe scout de Pintendre (district Rive-Sud/Beauce) inc.	4 308 \$
• Groupe scout de Lauzon (district Rive-Sud/Beauce) inc.	3 372 \$
• Groupe scout de Saint-Jean-Chrysostome (district Rive-Sud/Beauce) inc.	7 208 \$
• Groupe scout de Charny (district Rive-Sud/Beauce) inc.	2 386 \$
• Groupe scout de Saint-Étienne (district Rive-Sud/Beauce) inc.	8 619 \$
• Groupe scout de Saint-Rédempteur (district Rive-Sud/Beauce) inc.	2 058 \$
• Groupe scout Saint-Nicolas (district Rive-Sud/Beauce) inc.	3 558 \$

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-03-08**

**Dépôt du rapport de suivi des actions et des activités 2011 ainsi que du plan d'action 2012 de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville**

Réf. : [URBA-2012-021](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De prendre acte du rapport de suivi du plan des actions et des activités 2011 ainsi que du plan d'action 2012 de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, déposés à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-03-09**

**Dépôt du rapport de suivi des actions et des activités 2011 ainsi que du plan d'action 2012 du comité consultatif d'urbanisme et d'aménagement de la Ville**

Réf. : [URBA-2012-022](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De prendre acte du rapport de suivi du plan des actions et des activités 2011 ainsi que du plan d'action 2012 du comité consultatif d'urbanisme et d'aménagement, déposés à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-03-10**

**Dépôt du rapport de suivi des actions et des activités 2011 ainsi que du plan d'action 2012 du comité consultatif agricole de la Ville**

Réf. : [URBA-2012-023](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De prendre acte du rapport de suivi des actions et des activités 2011 du comité consultatif agricole de la Ville ainsi que le plan d'action pour l'année 2012, déposés à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-11**

**Attribution d'un odonyme à certaines rues et attribution d'un nom à l'édifice de l'ancien hôtel de ville de Saint-Rédempteur**

Réf. : [URBA-PSU-2012-004](#)

ATTENDU la recommandation du comité de toponymie ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer les odonymes suivants aux rues apparaissant sur les plans annexés à la fiche de prise de décision URBA-PSU-2012-004 :

- secteur Lévis :
  - rue no 1 : rue Goupil (prolongement de la rue existante)
  - rue no 2 : rue de Languedoc
  - rue no 3 : rue de La Sarre
  - rue no 4 : rue de Béarn
  - rue no 5 : rue Jogues (prolongement de la rue existante)
  - rue no 6 : rue de Roussillon
  - rue no 7 : rue de Guyenne
  - rue no 8 : rue de Berry
  
- secteur Saint-Nicolas :
  - rue no 9 : rue de Oslo
  - rue no 10 : rue de Turin
  - rue no 11 : rue de Sapporo
  - rue no 12 : rue de Calgary

D'attribuer le nom « Émile-Dubois » à l'édifice de l'ancien l'hôtel de ville de Saint-Rédempteur (secteur Saint-Rédempteur).

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-12**

**Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 2 846 770 du cadastre du Québec (rue Fontainebleau, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

Réf. : [URBA-2012-011](#)

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole de la Ville;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 2 846 770 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 920 mètres carrés et plus précisément pour un bassin de rétention des eaux de pluies, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-13**

#### **Aide financière à la Fondation du cégep de Lévis-Lauzon**

Réf. : [DEV-2012-022-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 250 000 \$ à la Fondation du cégep de Lévis-Lauzon dans le cadre de sa campagne majeure de financement, soit 50 000 \$ par année à compter de 2012 jusqu'en 2016, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DEV-2012-022-R-1, de financer la dépense relative à l'année 2012 à même l'excédent de fonctionnement non affecté et à même cet excédent en priorité pour la dépense relative aux années 2013 à 2016 et subsidiairement aux budgets afférents aux années 2013 à 2016.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-14**

#### **Bail à intervenir avec Centre d'affaires Taïga inc. concernant la location d'un espace à bureau au 996, rue de la Concorde (secteur Saint-Romuald)**

Réf. : [DEV-2012-075](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De conclure le bail à intervenir avec Centre d'affaires taïga inc. concernant la location d'un espace à bureau situé dans l'immeuble sis au 996, rue de la Concorde (secteur Saint-Romuald), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-075 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce bail.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-03-15****Aide financière aux organismes de revitalisation**Réf. : [DEV-2012-079](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De prendre acte du plan d'action collectif triennal (2012-2014) soumis par Revitalisation village Saint-Nicolas, Corporation Charny revit, Rues principales Saint-Romuald inc. et Corporation de développement du Vieux-Lévis, conformément à la politique de soutien aux organismes de revitalisation du territoire, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-079.

D'accorder une aide financière de 75 000 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., de 74 150 \$ à la Corporation de développement du Vieux-Lévis, de 75 000 \$ à la Corporation Charny revit et de 75 000 \$ à Revitalisation village Saint-Nicolas, cette aide financière étant payable à chaque organisme en deux versements égaux, le premier immédiatement et le second le 1<sup>er</sup> juillet 2012, et ce, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

D'entériner les attentes à être signifiées à ces organismes, telle qu'elles sont libellées à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-03-16****Passage d'avions au-dessus du territoire de la Ville**Réf. : [DEV-2012-083](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De prendre acte du passage des Snowbirds et autres avions militaires au-dessus du territoire de la ville entre 17 h 30 et 19 h le 30 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-03-17****Bail à intervenir avec la Société de portefeuille immobilier GE Canada concernant la location de l'immeuble situé au 1133-1135, boulevard de la Rive-Sud (secteur Saint-Romuald) et option d'achat de cet immeuble**Réf. : [DEV-2012-021](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De conclure le bail à intervenir avec la Société de portefeuille immobilier GE Canada concernant la location de l'immeuble situé au 1133-1135, boulevard de la Rive-Sud (secteur Saint-Romuald), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-021, de prendre en considération l'offre insérée dans l'option d'achat du lot 2 154 285 du cadastre du Québec, telle qu'elle est

prévue à la clause 20 du bail et d'y répondre dans le délai dont elle est assortie et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce bail.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-18**

#### **Aide financière à Ag-bio centre**

Réf. : [DEV-2012-069](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accorder une aide financière de 40 000 \$ à Ag-bio centre pour le maintien de ses activités auprès de la communauté d'affaires et de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-19**

#### **Établissement d'une servitude de non-construction et à des fins de conservation sur une partie du terrain de l'Innoparc de Lévis et sur le parc des Écart**

Réf. : [DEV-2012-080](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'établir une servitude réelle et perpétuelle de non-construction et à des fins de conservation sur les lots 2 220 102, 2 222 126, 2 223 143, 2 223 144, 2 223 153, 3 085 645 et 3 093 057 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2012-080, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cet acte de servitude, les travaux et aménagements prévus à cet acte de servitude étant déjà décrétés et financés par la résolution CE-2012-02-95 adoptée par le comité exécutif dans le cadre du budget global des travaux d'aménagements de l'Innoparc, de même que les frais relatifs à cette transaction.

D'établir par destination du propriétaire une servitude réelle et perpétuelle de non-construction et à des fins de conservation sur une partie des lots 2 220 213, 2 220 264, 2 220 282, 2 220 325, 2 222 148, 2 222 150, 2 222 151 et 4 596 589 du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 33 000 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par Alain Gosselin, arpenteur-géomètre, minute 20 565, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet, les frais relatifs à cette transaction étant déjà financés par la résolution CE-2012-02-95 adoptée par le comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-03-20****Avis de motion du Règlement RV-2012-11-64 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux**Réf. : [EI-GEN-2012-051](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-64 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Ce règlement a pour objet de réglementer l'utilisation de l'eau dans les systèmes d'arrosage automatiques, les systèmes de fonctionnement des lave-autos et pour l'irrigation agricole.

---

**CV-2012-03-21****Adoption du Règlement RV-2012-11-62 concernant les bibliothèques publiques**Réf. : [DVC-BIB-2012-001](#) et [DVC-BIB-2012-001-C-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-62 concernant les bibliothèques publiques a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de déterminer les modalités d'abonnement, les services offerts, la tarification et les frais ainsi que les règles de conduite;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2012-11-62 concernant les bibliothèques publiques.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-03-22****Adoption du Règlement RV-2012-11-63 modifiant le Règlement RV-2003-01-08 sur la tarification pour certains biens, services et activités de la Ville et sur les frais exigés pour les fausses alarmes**Réf. : [AGR-2012-014](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-63 modifiant le Règlement RV-2003-01-08 sur la tarification pour certains biens, services et activités de la Ville et sur les frais exigés pour les fausses alarmes a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;



ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier la tarification applicable pour les services rendus par la Direction de l'environnement et des infrastructures, la Direction du service de la sécurité incendie, et pour les services rendus par la Direction de la vie communautaire soit les activités de camp de jour, les activités sportives libres et la location de salles ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2012-11-63 modifiant le Règlement RV-2003-01-08 sur la tarification pour certains biens, services et activités de la Ville et sur les frais exigés pour les fausses alarmes.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-23**

#### **Lettre d'entente à intervenir avec une employée**

Réf. : [RH-2012-049](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec une employée, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2012-049.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-24**

#### **Attribution du contrat pour la fourniture d'un balai de rue sur camion, disposition d'un véhicule et affectation du fruit de la vente**

Réf. : [EI-EM-2012-009](#) et [EI-EM-2012-009-C-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'un balai de rue sur camion (appel d'offres 2012-50-13) à Joe Johnson équipement inc. / Groupe gemec inc., au prix de 207 945,24 \$, plus taxes, incluant l'option A, conformément au devis et à sa soumission.

D'autoriser la vente par Les encans Ritchie bros. du véhicule, tel qu'il est identifié en annexe à la fiche de prise de décision EI-EM-2012-009 et d'affecter le fruit de la vente de ce véhicule aux dépenses d'immobilisations relatives au remplacement d'équipements ou de véhicules, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

D'autoriser le directeur de l'Environnement et des infrastructures ou le chef

du Service des équipements motorisés à signer tout document relatif à la vente du véhicule.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-03-25**

#### **Demande relative à la contribution à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, acquisition des lots 5 004 622 et autres du cadastre du Québec, engagement de la Ville et affectation de lots à des fins d'utilité publique**

Réf. : [DEV-2012-076](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De demander à Les placements D.T. inc. de verser une somme de 161 363,80 \$ à titre de contribution à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relative à l'opération cadastrale faisant l'objet du plan préparé par Alain Gosselin, arpenteur-géomètre, minute 20 438.

Sous réserve de la confirmation de la Direction du développement à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquérir à titre gratuit les lots 5 004 622, 5 004 623 et 5 004 624 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements D.T. inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de rues sur ces lots, conditionnellement à leur acquisition.

Sous réserve de la confirmation de la Direction du développement à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquérir à titre gratuit les lots 5 004 625 et 5 004 627 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements D.T. inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de rues sur ces lots, conditionnellement à leur acquisition.

Sous réserve de la confirmation de la Direction du développement à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquérir à titre gratuit le lot 5 004 465 du cadastre du Québec, à des fins de sentier piétonnier, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements D.T. inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

Sous réserve de la confirmation de la Direction du développement à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquérir à titre gratuit le lot 5 004 620 du cadastre du Québec, à des fins de bassin de rétention, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements D.T. inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de

l'Environnement et des Parcs à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévues au projet de développement, soit le bassin de rétention qui sera aménagé sur le lot 5 004 620 du cadastre du Québec et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-03-26**

**Période d'intervention des membres du conseil**

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

---

**CV-2012-03-27**

**Période de questions**

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2012-03-28**

**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

À 20 heures 55, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Danielle Roy Marinelli, mairesse

---

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

---